Crimée, le retour du « bastion stratégique sud » de la Russie

La péninsule de Crimée est connue durant l'Antiquité sous le nom de « Tauride ». Plusieurs colonies grecques y sont fondées, par lesquelles transite le blé ukrainien vers la Méditerranée. Le territoire est successivement envahi par les Goths, les Huns et les Khazars, avant qu'en 988 Vladimir 1er, le prince de Kiev qui imposera le christianisme en Russie, s'empare de la ville byzantine de Cherson.

D.R.

Médaille des opérations en Crimée remise aux troupes russes. Détail surprenant, la date du début des opérations se situe AVANT la destitution du président Victor Ianoukovitch

Les Tatars, d'origine mongole, mais bientôt convertis à l'islam sous l'influence ottomane, fondent en 1441 le Khanat de Crimée. Ce dernier, qui constitue alors l'un des États les plus puissants de la région, passe en 1475 sous protectorat de l'Empire ottoman. Les Tatars mènent des raids réguliers et ce jusque sur Moscou, incendiée en 1571. La lutte contre le Khanat devient l'une des grandes préoccupations de la Russie liée à l'obsession de Moscou d'avoir accès à la mer Noire. Obsession qui aujourd'hui encore influe très largement les actes du pouvoir russe.

En 1783, après plusieurs années de guerre russo-turque, la Crimée est annexée à l'Empire russe. Potemkine, favori de Catherine II et gouverneur général de la « Nouvelle Russie » (l'Ukraine) y fonde le port de Sébastopol. Aux enjeux stratégiques s'ajoute l'agrément que l'élite impériale trouve à séjourner dans la péninsule. Dans le même temps, les Tatars subissent une politique de colonisation slave et de russification qui pousse une partie d'entre eux à s'exiler vers l'Empire ottoman.

L'Angleterre et la France s'allient en 1854 à l'Empire ottoman pour attaquer la Russie. La politique expansionniste de Nicolas 1er, qui cherche à prendre le contrôle des détroits du Bosphore et des Dardanelles, contrarie en effet les ambitions occidentales. La guerre s'achève sur une défaite russe. Le traité de Paris, en 1856, impose la neutralisation de la mer Noire et la fermeture des détroits.

Après la prise de pouvoir des bolcheviques, les armées fidèles au Tsar se replient vers le sud de la Russie, l'Ukraine puis la Crimée, d'où ils évacuent le territoire. La péninsule devient un « symbole de la victoire soviétique ». En 1921, devenue République socialiste soviétique de Crimée, elle subit un violent processus de soviétisation et de purges avant que Moscou ne fasse prévaloir une politique de promotion des élites locales. Mais le répit est de courte durée. En 1944, les Tatars de Crimée, considérés comme collectivement coupables de collaboration avec l'occupant nazi, sont déportés par Staline. 200.000 personnes – la presque totalité de la population – sont envoyées en Sibérie ou en Ouzbékistan.

D.R.

Un militaire russe bloque l'accès de la base de Pervalne. Remarquez le panneau avec la mention Ukraine

Lors du tricentenaire de l'union de l'Ukraine à l'empire russe, Khrouchtchev décide d'offrir la Krimée à Kiev. Au sein de la République soviétique d'Ukraine, le territoire obtient cependant un statut spécial. En 1991, après la chute de l'URSS, Boris Eltsine décide de reconnaître l'Ukraine indépendante dans ses frontières, y compris la Crimée. En 1997, un accord est signé qui prévoit que les installations portuaires et militaires de Crimée seront louées à la Russie. Cet accord est renouvelé pour vingt-cinq ans en 2010. La République autonome de Crimée jouit d'un statut spécifique : elle a son propre gouvernement, son propre parlement, son propre budget et sa propre constitution.

Devenue indépendante le 1er décembre 1991 après un référendum qui recueillera 90,3% de « oui » l'Ukraine va traverser une période troublée en raison notamment de la lenteur des réformes structurelles et de la corruption. Tout s'accélère lorsque le président ukrainien pro-russe, Vlamidir Ianoukovitch, annonce le 21 novembre 2013 qu'il suspend la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne. En cédant à la Russie, celui-ci déclenche une réaction populaire massive. Le 22 février 2014, après des semaines de manifestations sur la place Maïdan à Kiev et plusieurs jours d'affrontements meurtriers, Viktor Ianoukovitch est destitué.

Dès lors, la Crimée est le théâtre de nombreuses tensions entre partisans de la révolution et séparatistes pro-russes. Le 27 février, la situation bascule avec la mise en place de tactiques asymétriques par la Russie. Plusieurs dizaines d'hommes armés s'emparent des sièges du parlement et du gouvernement locaux et font flotter le drapeau russe. Sur les routes, des militants séparatistes contrôlent les automobilistes. Le lendemain, des soldats en uniforme, mais sans insignes distinctifs, patrouillent le long de l'aéroport. Quelques heures plus tard, l'aéroport militaire de Sébastopol est investi par des soldats russes. Début mars, de nouvelles troupes russes arrivent dans la péninsule et encerclent les bases ukrainiennes.

Pour aller plus loin :

« La campagne de Crimée, une opération informationnelle exemplaire » Alice Lacoye Mateus (mars 2015) disponible gratuitement sur le site www.ege.fr

Les missiles Iskander couvriront une vaste zone allant des côtes roumaines à l'Ukraine méridionale

Le 6 mars, le parlement local de Crimée demande à Vladimir Poutine le rattachement à la Russie et l'organisation d'un référendum pour le 16 mars. Ce référendum est qualifié d'illégal par Kiev, l'Union européenne et les Etats-Unis. Sans attendre le résultat des urnes, le parlement de Crimée adopte « une déclaration d'indépendance de la république autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol » à l'égard de l'Ukraine.

Le 16 mars, le rattachement est voté par référendum avec 96,6% de « oui ». Aussitôt, le Parlement de Crimée officialise sa candidature à l'intégration à la Russie. Le 18 mars 2014, le président russe, Vladimir Poutine, signe un accord au Kremlin avec les nouveaux dirigeants de Crimée : la Crimée est officiellement rattachée à la Russie.

Dès le 24 mars, le ministre de la Défense russe se rend en Crimée. En effet, cette annexion change profondément la donne pour la Russie en accroissant sensiblement son potentiel maritime mais surtout stratégique en mer Noire. Le Kremlin éloigne ainsi le spectre de l'internationalisation du détroit de Kertch. Et récupère le plateau continental de la Crimée et ses ressources naturelles, notamment le gisement gazier et pétrolier de Pallas.

L'annexion de la Crimée va permettre le déploiement de systèmes d'armes pour protéger les approches de la péninsule, mais surtout de couvrir une partie du bassin pontique. Le Kremlin a ainsi fait installer dès le mois de mars 2014

Quel coût économique ?

Les ambitions territoriales de la Russie ont un coût économique d'autant plus sensible que le pays est entré en récession. Moscou finançait déjà plus de 85% du budget de la Tchétchénie et de l'Ingouchie, il faut maintenant y ajouter celui de la Crimée. Le gouvernement russe a alloué en 2014 plus de 2 milliards d'euros à la Crimée (salaires, prestations sociales, eau et électricité…). La Crimée a été dispensée de reverser les taxes au budget fédéral et Moscou a également subventionné le secteur du tourisme, car la Crimée a vu sa fréquentation divisée par deux. Ces chiffres ne comprennent pas le montant (secret) des dépenses liées aux installations militaires, ni les investissements dans le domaine des infrastructures.

Deux sites discrets

L'annexion de la Crimée a permis d'incorporer deux sites discrets aux Forces de défense aérospatiales russes. Celui du centre de communications spatiales de Vitino et surtout le radar d'alerte missiles Dnepr-M de Chersones d'une portée de 3.000 kilomètres.

des missiles anti-navires d'une portée de 300 kilomètres. Le déploiement prévu de missiles Iskander représente une partie de la réponse russe à la mise en place du bouclier antimissile de l'OTAN en Roumanie. D'une portée de 400 kilomètres, et pouvant emporter une charge nucléaire, ces missiles couvriront une vaste zone allant des côtes roumaines à l'Ukraine méridionale. Ajoutée aux systèmes anti-navires et anti-aériens, cette installation va offrir à la Russie un large spectre de capacités pour traiter des cibles basées à terre, tout en lui donnant les moyens de mettre en œuvre une opération d'interdiction du trafic maritime et aérien. Moscou a d'ailleurs prévu de déployer des chasseurs Su-27 supplémentaires ainsi que des bombardiers supersoniques à long rayon d'action Tu-22M3 Backfire. Ces bombardiers, capables de mettre en œuvre des armes nucléaires, auront la possibilité d'effectuer des patrouilles jusqu'en Méditerranée orientale, région où la Russie entend déployer en permanence une escadre dès cette année.

Les Tu-22M3 Backfire auront la possibilité d'effectuer des patrouilles jusqu'en Méditerranée orientale

Redevenue russe grâce à une intervention prévue dès… 1992, la Crimée est la preuve même de l'évolution des conflits aujourd'hui. A la contre-insurrection succèdent les conflits interétatiques intégrant des tactiques asymétriques. Tactiques anciennes et bien connues, mais dont le niveau d'emploi constitue aujourd'hui une inquiétante rupture stratégique pour l'Occident.

Patrice Lefort-Lavauzelle

L'annexion de la Crimée au regard du droit international : quelques éléments de réflexion

En annexant la Crimée, Moscou a violé le droit de la Charte des Nations unies, le mémorandum de Budapest de 1994 et le traité bilatéral de 1997 permettant à la Russie de stationner sa flotte de la mer Noire en Crimée. Mais les Russes ont également violé leur propre Constitution, qui reconnaît la primauté des normes internationales sur le droit.

Si le référendum de mars 2014 est illégal au regard du droit constitutionnel ukrainien, il l'est également au regard du droit international car il ne satisfait pas aux standards habituels : il s'est exercé sous la contrainte de l'occupation militaire russe. D'ailleurs, celui-ci a été invalidé par l'Assemblée générale des Nations unies et lors des débats, seule la… Corée du Nord a défendu sa légalité.

Quant à la notion de sécession, elle ne peut être légitime que si les sécessionnistes sont considérés comme un « peuple » si l'État dont ils veulent se séparer viole massivement leurs droits et s'il n'y a pas d'autres recours efficaces. Or il n'existe pas de « peuple de Crimée » comme Vladmir Poutine lui-même l'a reconnu. Il n'y a pas eu de violations massives des droits de l'homme. Et il y avait d'autres recours, comme lorsque, au moment de leur indépendance, les États baltes ont voulu mettre en place des politiques susceptibles de nuire aux droits des habitants russes. Les conditions légitimant cette sécession ne sont donc pas réunies. Une conclusion d'ailleurs conforme à la doctrine russe, très restrictive, et pour cause : Moscou a intérêt à mettre la barre le plus haut possible pour ne pas donner raison aux velléités sécessionnistes au sein même de la Fédération de Russie. Doctrine russe d'ailleurs si restrictive qu'elle considère que le Kosovo n'atteignait pas ce seuil.

Enfin, durant la semaine qui sépare sa déclaration d'indépendance et le traité la rattachant à la Russie, a-t-elle été un État ? Non, le processus ayant mené à l'indépendance étant illégal. Non également car, en droit international, un État doit avoir un territoire, une population, un gouvernement et la capacité d'avoir des relations avec d'autres États. Au moment où Moscou a annexé la Crimée, celle-ci n'était pas un État. Le « traité » du 18 mars 2014 entre la Fédération de Russie et la Crimée n'est donc pas un traité, puisqu'en droit il doit s'agir d'un accord entre véritables États.

L'annexion de la Crimée était essentiellement justifiée par l'argument humanitaire de la protection des populations. Un an après, la régression est frappante. Alors même que le discours de Moscou faisait la part belle au problème linguistique, accusant Kiev de menacer la langue russe - bien que la loi incriminée n'ait jamais été promulguée - ce sont les russes qui ont pris des mesures hostiles aux autres langues. Moscou a également voté des lois liberticides : ceux qui remettent en cause l'appartenance de la Crimée à la Russie dans les médias, ou même en public dans la rue, risquent entre trois ans et cinq ans de prison. L'assimilation de la population est en cours. 98% des habitants de la Crimée ont désormais un passeport russe. Depuis août 2014, et sur l'ensemble du territoire de la Fédération, ceux qui ont la double nationalité sont considérés comme des « menaces au patriotisme » et doivent en faire la déclaration. Les Tatars quant à eux font l'objet d'une répression sévère : exil forcé de leurs leaders, interdiction de commémorer les déportations de 1944, disparition de militants, etc... Tout est fait pour les inciter à fuir ou à se radicaliser, ce qui justifierait une répression encore plus dure.